



À QUAND UN PLAN PÉNITENTIAIRE POUR L'OUTRE-MER ?

« Avan tiraj, tout lôtri bel ! »

« **L'espoir fait vivre !** » Voilà qui résume parfaitement les annonces de la ministre de la Justice à l'occasion de son déplacement en Guyane. L'**UFAP UNSa Justice** ne peut se satisfaire de l'annonce de la construction, déjà connue de toutes et tous, d'un établissement à St Laurent ou du comblement de 9 postes vacants tous corps et grades confondus pour le CP Rémire !

Avec 130 % de surpopulation et la violence quotidienne d'une population pénale oisive, que sont en droit d'espérer les Personnels pénitentiaires d'ici à 2023 ?... L'**UFAP UNSa Justice** est la **SEULE Organisation Syndicale** du ministère de la Justice à avoir signé le protocole d'accords sur la Guyane. Cette signature engage aussi la responsabilité du gouvernement, qu'il l'assume !

L'isolement dans lequel se trouvent les Personnels pénitentiaires et la structure guyanaise ne peut perdurer. Il est urgent de trouver des solutions pragmatiques et durables afin d'améliorer les conditions de travail des agents et la gestion quotidienne de la détention. La prise en charge des détenus posant des difficultés en termes de violences et de comportement inadapté doit se régler rapidement. Il est impératif que le ministère, la DAP et plus spécifiquement la Mission Outre-Mer apportent soutien et appui aux Personnels.

Au-delà des mots de la ministre, l'**UFAP UNSa Justice** attend des actes forts !... Le terrain du futur établissement n'est toujours pas acté !... Rien sur les UHSI ou UHSA, rien sur les ERIS ou les PREJ, rien sur les transferts des détenus ingérables ou la gestion des détenus condamnés !...

Cette annonce ne changera malheureusement en rien la triste situation actuelle des Personnels guyanais ni celle des collègues ultra-marins dans leur ensemble !... La ministre chercherait-elle à redorer son blason auprès des Personnels des DOM ?

L'**UFAP UNSa Justice** exige une politique pénitentiaire ultra-marine, seule option possible pour un service public pénitentiaire moderne et rénové !...

Cette politique doit avoir pour fil conducteur une gestion de la ressource humaine permettant une révision globale des organigrammes, une priorisation des Personnels originaires de tous corps et grades confondus.

L'**UFAP UNSa Justice** revendique un véritable plan Marshall Outre-Mer avec la création d'ERIS, d'équipes cynotechniques, d'UHSI et UHSA, d'EPM et le déploiement d'EJ.

L'**UFAP UNSa Justice** réclame l'application immédiate de l'Égalité Réelle outre-mer dans le domaine pénitentiaire !...

UFAP UNSa Justice : MEN ANPIL, CHAY PA LOU !

Paris, le 05 septembre 2018
Pour l'**UFAP UNSa Justice**,
Le Secrétaire Général,
Jean-François Forget